



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:**

Parks Canada Agency/WNSC
Contracts/ Procurement Services
Suite 1300 – 635 8 Ave SW
Calgary, AB T2P 3M3

**SOLICITATION
AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same

Ce document est par la présente revise; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaries

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Parks Canada Agency
Western and Northern Service Centre
Suite 1300 – 635 8 Ave SW
Calgary, AB T2P 3M3

Title: Frenchman Valley Campground North Loop Electrification – Grasslands National Park SK		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-15-5011/A	Date: 14 May 2015	
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-15-00680181	Client Ref. No. – No. de réf du client. n/a	
Solicitation Closes:		
At: 02:00 PM	On: May 27,2015	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
F.O.B.:		
Plant: ☐	Destination: ☐	Other: ☐
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à: Ryan Taylor		
Telephone No.: (403) 292-8503	Fax No.: (403) 292-4475	Email Address: ryan.taylor@pc.gc.ca
Destination of Goods, Services, and/or Construction: See Herein		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name	
Address	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm	
Title	
Signature	Date

La présente modification numéro un (01) vise à reporter la date de clôture de l'invitation à soumissionner et à répondre aux questions reçues pendant et après la visite facultative des lieux.

1. Prolongation de la période de soumission

La date de clôture de l'appel d'offres 5P420-15-5011/A, intitulée *Électrification de la boucle nord du camping de la Vallée-de-la-Frenchman – Parc national du Canada des Prairies (Saskatchewan)* est reportée au 27 mai 2015.

2. Questions et réponses

Questions pendant la visite des lieux (2015-05-08)

1. Les madriers traités sous pressions dans les tranchées sont-ils nécessaires?

R. Non, les madriers ne sont pas nécessaires et ils seront enlevés des dessins d'exécution. Du ruban de marquage Brady est nécessaire, comme le précise l'invitation à soumissionner.

2. Quel type d'excavation de tranchée est permis?

R. On préfère que la tranchée soit la plus étroite possible, comme une enfouisseuse directe de câble ou une excavatrice à chaînes. Les excavatrices à pelles rétrocaveuses ne sont pas acceptées.

3. Peut-on utiliser un socle en fibre de verre pour le matériel de distribution?

R. Oui, pourvu que le socle permettent de bien soutenir et fixer le poids du matériel, ainsi que de contenir les manchons de câble. La fibre de verre doit contenir des inhibiteurs UV.

4. Les considérations archéologiques influenceront-elles sur le cheminement des circuits?

R. Elles ne devraient pas avoir d'impact pendant l'excavation des tranchées de la boucle principale du terrain de camping. Certaines modifications mineures pourraient toutefois être apportées au tracé de câble pour les emplacements de camping piéton à l'extrémité nord de la boucle (emplacements 21 à 24) suite à une surveillance archéologique.

5. Quelle procédure doit-on suivre en cas de découverte archéologique pendant l'excavation des tranchées?

R. Si des ossements sont trouvés, il faut arrêter l'excavation ou les travaux sur le terrain et communiquer immédiatement avec le représentant du propriétaire.

6. Peut-on remplacer les câbles TECK proposés par des câbles ACWU?

R. Oui, la détermination de la grosseur définitive des câbles en fonction de la chute de tension incombera à l'entrepreneur retenu.

7. Peut-on remplacer les câbles multiconducteurs proposés par plusieurs câbles à un seul conducteur?

R. Non.

8. En vue de travaux ultérieurs, les manchons de câble sous la dalle de distribution peuvent-ils être prolongés au-delà des conduites souterraines d'eau et des lignes souterraines de SaskTel en place?

A. Oui, le dessin d'exécution montrera les manchons proposés. Pour le moment, on suppose que les lignes de SaskTel et les conduites d'eau passent en direction nord-sud à 3 m à l'est du matériel de distribution.

9. Les conduites souterraines d'eau et les lignes souterraines de SaskTel peuvent-elles être indiquées sur le dessin d'exécution?

R. Oui, l'emplacement approximatif de l'infrastructure souterraine en place sera inclus dans les dessins d'exécution.

10. Les massifs d'alimentation doivent-ils comporter une borne de protection?

R. Oui, pour chacun des trois emplacements à sens unique (15, 17 et 19), deux bornes doivent être installées, de chaque côté du massif; pour les autres emplacements, un massif doit être installé pour protéger le socle contre les véhicules récréatifs devant stationner. Les emplacements définitifs doivent être à 1 m des massifs et être approuvés par le représentant et l'ingénieur du Ministère.

11. L'entrepreneur peut-il camper sur le terrain de camping pendant la période de construction?

R. Selon la disponibilité des emplacements, au plus trois emplacements.

12. Que doit-on faire si les connecteurs Teck sont incompatibles avec les massifs proposés?

R. Il faut envisager la possibilité de décaler les connecteurs Teck dans les massifs; sinon, il est préférable d'installer des massifs plus gros au lieu d'utiliser des répartiteurs supplémentaires.

Autres questions/commentaires

1. Nous croyons avoir trouvé une erreur dans la valeur de la chute de tension ou la grosseur des câbles pour les emplacements 17 et 19. Cette erreur peut aussi nuire à d'autres emplacements qui utilisent un massif de type B. Il semble que l'ingénieur a utilisé des prises 120 V, 30 A, pour les calculs, mais il devra utiliser une alimentation de 240 V, 50 A. Selon mes calculs, vous devrez utiliser 3/0 à l'emplacement 17 et 2/0 à l'emplacement 19. Il semble que le tableau des massifs ne correspond pas aux renseignements sur les massifs.

R. Les distances sont mesurées directement sur les dessins d'archives, mais elles n'englobent pas les véritables écarts de niveau sur le terrain. Les dimensions utilisées pour les calculs comprennent une mesure pour la descente et la remontée des tranchées et un facteur d'erreur de 10 %. Selon les calculs, en utilisant les câbles prévus, deux massifs de 50 A à pleine charge donneront une tension approximative finale à l'emplacement 19 de 228,5 V, soit une chute de moins de 5 % à 240 V. Comme l'indique le dessin E4, « Cable sizes shown are based on calculated voltage drops utilizing cable lengths determined by trench routing indicated on E2 and E3. Final sizing shall be calculated

based on actual cable routing and lengths as determined by the contractor per CEC voltage drop requirements. » (Les grosseurs des câbles indiqués reposent sur les chutes de tension calculées en utilisant les longueurs de câbles déterminées par les tracés des tranchées indiqués sur les dessins E2 et E3. La grosseur définitive doit être calculée en fonction du tracé réel des câbles et des longueurs que l'entrepreneur déterminera selon les exigences relatives aux chutes de tension.)